

délibérations du Comité Syndical Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 515/2025

OBJET : Compte de gestion 2024

Membres : 24

Présents votant : 12

Pouvoirs : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 Mars

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 22 Mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2,
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Claude REVEL, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean-Luc REQUI, Délégué de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Yvon PELLET, Conseiller départemental du canton du CRES,
- Monsieur Louis Henry ALIX, Délégué suppléant de la Communauté de communes du GRAND ORB.

Madame la Présidente soumet, le compte des recettes et des dépenses de l'exercice 2024, présenté par Monsieur le Trésorier payeur de Clermont l'Hérault, comptable de notre établissement public.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Reçue en
Préfecture et
rendue exécutoire
le :

	Résultat de clôture exercice précédent 2023	Recettes exercice 2024	Dépenses exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024
Fonctionnement	87.865,17 €	614.510,91 €	580.942,99 €	33.567,92 €
Investissement	46.402,98 €	1.556,15 €	2.451,00 €	- 894,85 €
TOTAL	134.268,15 €	616.067,06 €	583.393,99 €	32.673,07 €

Affichée le :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	47.776,33 €	628.328,52 €	676.104,85 €
Titres de recettes émis (b)	1.556,15 €	795.460,91 €	797.017,06 €
Réductions de titres (c)		180.950,00 €	180.950,00 €
Recettes nettes (d=b-c)	1.556,15 €	614.510,91 €	616.067,07 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6.873,35 €	628.328,52 €	635.201,87 €
Mandats émis (f)	2.451,00 €	661.336,89 €	663.787,89 €
Annulations de mandats (g)		80.393,90 €	80.393,90 €
Dépenses nettes (h=f-g)	2.451,00 €	580.942,99 €	583.393,99 €
RESULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent		33.567,92 €	32.673,07 €
(h-d) Déficit	894.85 €		

Le compte de gestion est disponible en annexe.

Le comité syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE

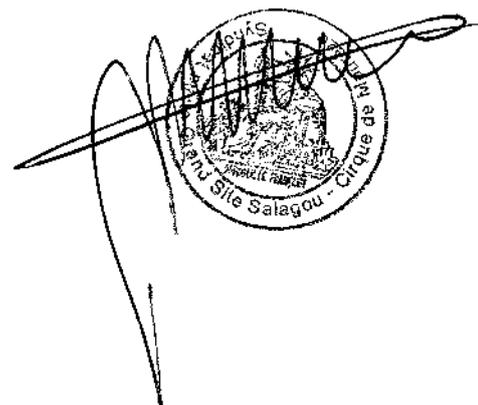
Le compte de gestion 2024

AUTORISE

Madame la Présidente à signer le compte de gestion 2024

**Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 28 Mars**

**Marie Passieux
Vice-Présidente du Département de l'Hérault
Présidente du Grand Site**

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp features a central illustration of a forest landscape with a river. The text around the border of the stamp reads "Grand Site Salagou - Cirque de l'Est" and "Département de l'Hérault".